

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Les Fragonard de Besançon» - Décembre 2006 - mars 2007 - Célébration du bicentenaire de la mort de Fragonard (1806-2006) - Encaissement et réaffectation de participations - Signature de conventions**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Grâce à la générosité du donateur Pierre-Adrien Pâris (Besançon, 1745 - Besançon, 1819), Besançon possède un ensemble exceptionnel d'oeuvres de Jean-Honoré Fragonard (Grasse, 1732 - Paris, 1806). Dépositaire d'un tel héritage, Besançon se doit de célébrer en 2006 la mort de celui qui est considéré comme l'un des plus grands artistes français du XVIIIe siècle.

Pour marquer cet anniversaire, l'exposition au musée réunira pour la première fois l'intégralité du fonds Fragonard conservé dans notre ville, à la Bibliothèque Municipale et au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, soit près d'une centaine d'oeuvres.

Le catalogue de l'exposition, rédigé par Pierre Rosenberg, de l'Académie Française, ancien Président Directeur Général du Musée du Louvre et éminent spécialiste de Fragonard, fera le point sur la place de Fragonard dans l'histoire de l'art.

Le budget prévisionnel de l'exposition est estimé à 100 000 €.

### Dépenses

Catalogue bilingue	29 000 €
Muséographie	35 000 €
Communication	35 000 €
Missions	1 000 €

### Recettes

Ville de Besançon	70 000 €
DRAC Franche-Comté	10 000 €
Mécénats	20 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet d'exposition,
- autoriser M. le Maire à solliciter les différentes participations et subventions des mécènes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et d'autres partenaires potentiels,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les différentes conventions de partenariat à intervenir ayant pour objet les co-financements ou la mise en oeuvre de cette exposition,
- autoriser l'inscription en recettes à réception des notifications attributives des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des mécènes ou d'autres partenaires potentiels, par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations suivantes : 74/322/74718, 7478.52000 et à les réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322/6042.52000.

**«M. LE MAIRE :** Ce sera encore, je vous en reparlerai, une très grande exposition qui aura lieu de décembre 2006 à mars 2007 à Besançon. Je voudrais d'ailleurs profiter de cela pour adresser publiquement nos félicitations aux Conservateurs et au personnel de nos deux musées. Nous avons deux expositions exceptionnelles, je dis bien exceptionnelles.

Au Musée du Temps c'est «Le roi, l'Empereur et la pendule». On a toujours tendance un peu à s'auto-dénigrer, à s'auto-flageller... Il faut donc que vous sachiez que ce qui est exposé au Musée du Temps, ce sont des pendules qui viennent du Mobilier National, qui ont été restaurées, qui n'ont jamais été exposées en France. Elles le sont ici avant Paris, parce que Bernard SCHOTTER, Administrateur du Mobilier National, que nous avons rencontré avec Joëlle MAUERHAN et Michel ROIGNOT, nous a dit avoir été séduit par Besançon, par ce Musée du Temps et comme la Galerie des Gobelins où elles vont être exposées par la suite n'est pas terminée, avoir choisi Besançon. Ça veut dire qu'au niveau national là aussi nous sommes reconnus. Donc félicitations au Musée du Temps et à toutes les équipes. Félicitations aussi au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, à Claire STOULLIG, à Agathe LEGROS. Ecoutez, vraiment, allez-y, parce que c'est là aussi extraordinaire, je dis bien extraordinaire cette exposition, ses richesses. Nous avons plus de 300 000 pièces dans nos collections et c'est la concrétisation d'une promesse que j'avais faite lorsque nous avons eu ces quelques difficultés passagères avec l'INRAP. Je m'étais engagé à ce que, avant la fin du mandat, nous puissions en un mot permettre la restitution aux Bisontins, des richesses de leur sous-sol. Une question va se poser lorsqu'on démontera l'exposition car il va falloir qu'on la concentre un peu. Aussi, je le dis ici en Conseil Municipal, nous allons devoir réfléchir, peut-être dans le prochain mandat, à la mise en place d'un lieu pour permettre une exposition permanente de nos collections qui sont assez exceptionnelles. Je ne dis pas qu'on va le faire intégralement mais on peut commencer, c'est un besoin et c'est une vraie richesse pour la Ville. Donc c'est un projet que je présenterai en temps utile, je tenais à le dire ici aujourd'hui vraiment en félicitant les équipes de nos deux musées qui sont très mobilisées sur ces deux projets.

**Mme Joëlle SCHIRRER :** Je m'associe aux félicitations qui viennent d'être adressées par le Maire aux deux équipes et ferai une toute petite remarque : ne pourrait-on pas trouver un système un peu plus beau pour marquer la voie ancienne en ville parce que ces traits jaunes qui traversent la voie peuvent être confondus avec de la voirie. C'est presque dommage qu'on ne puisse pas trouver quelque chose de plus élégant ou alors créer une signalétique particulière pour cette avancée.

**M. LE MAIRE :** On posera la question. Simplement, en matière de communication, l'exposition «De Vesontio» est passée cinq minutes au 20 heures de TF1 et celle des pendules est passée le samedi au 19-20, à peu près trois-quatre minutes sur France 3 Nationale. Vous voyez, Catherine COMTE-DELEUZE, quand je parle de la Ville, avoir entre trois et cinq minutes au journal à 20 heures le soir sur TF1 ou sur la 3, je vous assure que c'est très important pour la Ville, mais je sais que vous êtes d'accord.

**M. Michel ROIGNOT :** Simplement, en complément de ce qui a été dit, tout d'abord sur les deux expositions en cours au Musée du Temps et au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, nous proposerons d'ici fin juin et s'il le faut à l'automne, des visites à destination des élus et des services, donc vous pourrez vous associer si vous le souhaitez. Dans l'exposition Fragonard, on va présenter une centaine d'oeuvres constituant des fonds du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, mais surtout ce qui est important c'est le travail qui est demandé et que va faire Pierre ROSENBERG, l'ancien directeur du Musée du Louvre, qui va nous faire le catalogue, ce qui est une chance pour la Ville, je le prends comme cela. C'est un spécialiste de Fragonard et il va en profiter, je dirais, pour faire un travail un peu exhaustif au-delà de ce qui sera présenté sur l'ensemble de l'oeuvre de Fragonard. Donc je voulais insister sur ce point qui coûte aussi dans le budget de cette future exposition qui succédera à l'actuelle, donc début décembre.

**M. LE MAIRE :** Encore une information pour que vous le sachiez, c'est qu'ensuite cette exposition de Fragonard va partir dans un grand musée de New York. On l'évoquait l'autre jour avec Bernard SCHOTTER, on en parlait aussi en aparté avec Paulette, c'est avec un travail régulier qu'on arrive à mettre en place de grands projets. Si une partie du Louvre s'est décentralisée dans le Nord, ça a démarré comme cela, par des petites collaborations et ensuite on continue. La Conservatrice du Musée du Temps est là, elle pourrait le dire, M. SCHOTTER nous l'a déjà promis, on a déjà en carton en quelque sorte une nouvelle exposition du Mobilier National sur les dessins de Van der Molen qui vont venir aussi à Besançon. Tout comme nous allons aussi, c'est un scoop, échanger avec le Musée de Florence notre «Descente de croix» puisque vous savez qu'il y a deux descentes de croix de Bronzino, une à Florence qui est une pâle copie de celui de Besançon, j'exagère un peu mais c'est un peu ça quand même. Donc notre Bronzino va aller à Florence et celui de Florence va venir à Besançon ; en échange du prêt du Bronzino, on va nous prêter, m'a dit un conservateur, 20 merveilles du Musée de Florence. Cela ne nous coûte rien car c'est la ville de Florence qui paie.

Donc je rapproche tout cela à ce que disait tout à l'heure notre excellente collègue et amie Catherine COMTE-DELEUZE car tout ça c'est créateur d'emplois et je vous assure que c'est vraiment mon leit motiv. Si avec cela on n'est pas reconnu au niveau national et international... peut-être va-t-on moins s'auto-flageller à Besançon et penser qu'on n'est pas si mauvais que ça, je ne parle pas du Maire mais de la Ville !».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.*